



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PHARE DE CORDOUAN

CANDIDAT UNESCO

Blaye, le 16/11/2018

Nouveau succès pour le phare de Cordouan

Le comité français du patrimoine mondial vient de rendre un avis favorable pour que " la candidature du phare de Cordouan à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial soit déposée par la France au Centre du patrimoine mondial [...] afin qu'elle soit examinée par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, en vue de son inscription, en juin/juillet 2020. »

Cet avis fait suite à la présentation du plan de gestion du phare de Cordouan dernière étape franchie avec succès par l'ensemble des partenaires (SMIDDEST, DRAC, DIRM) dans le cadre de la procédure nationale.

La candidature du phare de Cordouan va maintenant être soumise au Président de la République : il choisira alors LE candidat qui sera présenté par la France en janvier 2019.

L'appel à la mobilisation est plus que jamais d'actualité. La Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements de la Charente-Maritime et de la Gironde, et le SMIDDEST, gestionnaire du phare, invitent l'ensemble des citoyens à partager leur soutien sur les réseaux sociaux avec le hastag #UNESCOCORDOUAN et à rejoindre le comité de soutien en ligne qui compte déjà plus de 7000 membres : <http://www.phare-de-cordouan.fr/candidature-unesco.html>

Contact presse :

Guillaume Brivio

06 42 88 12 64 - g.brivio@smiddest.fr